

L'inscription au DCG est un **acte personnel** : les candidats, eux-mêmes, procèdent aux formalités d'inscription.

1. Inscription par internet		2. Confirmation d'inscription par messagerie	3. Validation de l'inscription par l'envoi du dossier d'inscription (et du rapport de stage)	4. Réception de la convocation aux épreuves
Date d'ouverture 07 / 01 / 19	Date de fermeture 04 / 02 / 19 (17 h, h. métro.)	Date butoir en cas de réclamation 06 / 02 / 19	Date butoir 28 / 02 / 2019 (minuit, h. métro.)	
<p>L'inscription se fait obligatoirement et exclusivement sur internet, à partir du site : <a href="http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/dcs">http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/dcs</a></p> <p><b>PRECISIONS POUR LES ETUDIANTS CALEDONIENS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélectionner l'académie d'Aix-Marseille.</li> <li>- Pour les étudiants nés en Nouvelle Calédonie, saisir dans le champ « né à l'étranger » : « Nouvelle-Calédonie ».</li> <li>- Sélectionner pour préparation de l'examen « en candidat libre ».</li> </ul> <p><b>POINTS IMPORTANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter la date butoir.</li> <li>- Donner une adresse mail valide.</li> <li>- Indiquer les matières présentées à l'examen (préciser celles pour lesquelles faire valoir des reports de note ou des dispenses)</li> <li>- Aller jusqu'au bout de la procédure pour valider l'inscription.</li> <li>- Imprimer et conserver le récapitulatif d'inscription sur lequel figure le numéro d'inscription, sinon notez soigneusement le numéro d'inscription.</li> <li>- Pour ceux qui ont déjà passé des épreuves du DCG, reprendre le même numéro de candidat que pour la session précédente.</li> </ul>		<p><b>POINTS IMPORTANTS POUR LES CANDIDATS N'AYANT PAS REÇU DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION PAR MESSAGERIE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter la date butoir.</li> <li>- Contacter le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille et envoyer une lettre de réclamation accompagnée d'une copie du récapitulatif d'inscription (ou votre numéro d'inscription) sous pli recommandé avec accusé de réception au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à l'adresse suivante : Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1</li> <li>- Conserver le justificatif de l'envoi et une copie du dossier envoyé.</li> </ul>	<p>La confirmation d'inscription doit être imprimée, corrigée à l'encre rouge et signée puis renvoyée avec tous les justificatifs au rectorat gestionnaire dans une enveloppe A4.</p> <p><b>PRECISIONS POUR LES ETUDIANTS CALEDONIENS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer que « Nouméa » apparaisse dans le champ « ville d'examen souhaitée ».</li> <li>- Pour les candidats titulaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordée par l'Etat, joindre l'attestation définitive de bourse pour être exonérés des timbres fiscaux.</li> <li>- Envoyer les pièces nécessaires au rectorat d'Aix-Marseille à l'adresse suivante : Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1</li> </ul> <p><b>POINTS IMPORTANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter la date butoir.</li> <li>- Envoyer les pièces nécessaires sous pli recommandé avec accusé de réception.</li> <li>- Conserver le justificatif de l'envoi et une copie du dossier envoyé.</li> <li>- On peut trouver les timbres fiscaux en euros à la mairie de Nouméa ou à la Direction des Finances Publiques</li> </ul>	

**Retrouvez toutes les informations utiles sur le site du DCG du lycée du Grand Nouméa : <http://www.dcg-noumea.net>**

**Pour permettre un suivi à distance du bon déroulement de votre inscription, pensez à nous envoyer dès que vous la recevrez votre confirmation d'inscription à l'adresse mail suivante : [dcg.lgn@gmail.com](mailto:dcg.lgn@gmail.com)**

**Aucune inscription et aucune pièce justificative ne sont acceptées hors délais.**

Les épreuves correspondant aux différentes unités d'enseignement (UE) composant le DCG, session 2019, sont fixées aux dates et heures ci-après (heure métropolitaine) :

N° UE	Intitulé UE	Date de l'épreuve	Horaires
UE 9	Introduction à la comptabilité	Lundi 20 mai 2019	de 9h à 12h
UE 6	Finance d'entreprise	Lundi 20 mai 2019	de 15h à 18h
UE 1	Introduction au droit	Mardi 21 mai 2019	de 9h à 12h
UE 7	Management	Mardi 21 mai 2019	de 15h à 19h
UE 12	Anglais appliqué aux affaires	Jeudi 23 mai 2019	de 9h à 12h
UE 11	Contrôle de gestion	Jeudi 23 mai 2019	de 15h à 19h
UE 2	Droit des sociétés	Vendredi 24 mai 2019	de 9h à 12h
UE 8	Système d'information de gestion	Vendredi 24 mai 2019	de 15h à 19h
UE 4	Droit fiscal	Mardi 28 mai 2019	de 9h à 12h
UE 5	Économie	Mardi 28 mai 2019	de 15h à 19h
UE 10	Comptabilité approfondie	Mercredi 29 mai 2019	de 9h à 12h
UE 3	Droit social	Mercredi 29 mai 2019	de 15h à 18h
UE 13	Relations professionnelles (épreuve de soutenance d'un rapport de stage)	À partir du lundi 3 juin 2019	1 heure maximum